

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mérignac reçoit le Prix Energies Citoyennes pour sa stratégie énergétique

Les Prix Energies Citoyennes récompensent les collectivités qui ont mis en œuvre des stratégies énergétiques locales performantes pour lutter contre le réchauffement climatique et les émissions à gaz à effet de serre. Mérignac (33) a été distinguée dans la catégorie des villes de 20 000 à 100 000 habitants.

Mérignac (33), pionnière en matière de Développement Durable, est la première Ville de Gironde à s'être dotée d'un Agenda 21 en 2003. Elle vient d'en fêter les 10 ans, 10 ans d'engagements concrets, traduits dans une centaine d'actions pour participer, à son niveau, aux grands enjeux planétaires de demain : le changement climatique, la préservation de la biodiversité, un développement économique soutenable et des échanges équitables entre les peuples. Cette démarche a été reconnue et récompensée à plusieurs reprises au niveau départemental et national (« Agenda 21 local France » depuis 2007, « Rubans du développement durable » depuis 2009).

La politique énergétique de la Ville est plus spécifiquement déclinée au sein d'un plan climat énergie territorial validé en 2013. Dernièrement la Ville a obtenu le label officiel COP 21 pour la démarche de renouvellement de son agenda 21 et a signé la charte européenne Mayors adapt pour démontrer sa volonté d'agir sur l'adaptation du territoire au réchauffement climatique (ilots de chaleur, signalétique piéton-vélo, zéro phyto...) à long terme en réfléchissant de façon plus approfondie aux indicateurs d'impact.

La Ville de Mérignac a été distinguée pour son ambition de devenir une ville exemplaire, notamment grâce aux actions suivantes.

Un plan bâtiment durable

Toute nouvelle construction ou rénovation vise les cibles de Haute Qualité Environnementale. Neufs agents municipaux ont bénéficié d'une formation sur l'entretien des bâtiments HQE par le CREAQ. 53% des bâtiments sont considérés comme performant énergétiquement (catégorie B et C des DPE) malgré le patrimoine vieillissant. L'optimisation des équipements de chaudière explique en partie ces bons résultats.

Vers une production d'énergie renouvelable

Depuis leur installation progressive, les 846 m² de panneaux photovoltaïques (école Jean Jaurès, école Ferdinand Buisson et crèche du Burck) ont produit 168 138kWh d'électricité, soit la consommation annuelle de 23 habitants.

Des économies d'eau significatives

La Ville a mis en place un suivi des consommations d'eau dès 2002. Des kits hydroéconomes ont été installés sur 80 % des bâtiments publics (qui représentent 95 % de la consommation globale). Dans le même temps, la chasse aux fuites était lancée avec un relevé systématique des compteurs, tandis que l'arrosage était optimisé par des programmeurs. L'eau est une richesse naturelle : pour la capter et la préserver, 10 cuves ont été enterrées à l'échelle de la Ville. La Ville a réussi à baisser sa consommation et le montant de la facture de 20 % depuis 2002, alors même que le nombre de compteurs et le prix de l'eau ont augmenté de plus de 10 % chacun.

De Mérignac aux Mérignacais, il n'y a qu'un pas : par le biais des subventions accordées par la Ville 56 familles ont pu s'équiper de récupérateurs d'eau de pluie et, en 2 ans, 6 500 familles ont bénéficié de kits hydroéconomes, un système qui permet de faire baisser la consommation d'eau de 20 % en moyenne.

Une mobilité bas carbone grâce aux vélos électriques et véhicules hybrides

La Mairie a choisi de consacrer le budget d'un véhicule vert automobile à l'achat de 10 vélos électriques dans le cadre de son plan de déplacements. Ainsi, 10 fois plus d'agents s'en servent pour aller en réunion ou relier des sites externes comme la Médiathèque, le centre technique de l'environnement, le conservatoire ou le service des sports. Depuis un an, chaque vélo a parcouru plus de 100 kms. De façon parallèle, une réflexion est menée sur le passage à une flotte automobile plus écologique. Aujourd'hui 48 % des véhicules sont électriques, au GNV ou au biodiesel.

Un projet innovant : un réseau de chaleur dans de l'existant

Une étude de faisabilité d'un réseau de chaleur géothermie et biomasse à Mérignac a été réalisée en 2014, en partenariat avec l'ADEME, le Conseil Régional et l'ALEC. Cette étude a révélé un potentiel pour un réseau de chaleur autour du futur stade nautique et de résidences à proximité (53 ensembles immobiliers). Bordeaux Métropole et le Bureau des Ressources Géologiques et Minières souhaitent bénéficier de ce projet de géothermie pour sonder le sol à presque 2000 mètres. Objectif : trouver de l'eau plus chaude et donc diminuer l'utilisation de pompe à chaleur et leur coût, ce qui représente un intérêt communautaire pour les futurs projets. Le projet à l'étude compte 11 kilomètres de réseau et des réservations ont été réalisées sous les rames du tramway.

Contact presse :

Virginie Bougant

Chargée de communication et des relations presse

Ville de Mérignac

05 56 55 66 18 / 06 27 52 48 69

v.bougant@merignac.com